



CFA - CFPPA
Agricoles de l'Eure



Code RNCP : 38351

BTSA Gestion et Protection de la Nature

Diplôme du Ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire de niveau 5



Objectifs de la formation :

Former des professionnels capables de gérer, protéger et valoriser les espaces naturels et la biodiversité. Les diplômés seront aptes à :

- Réaliser des diagnostics écologiques
- Concevoir et mettre en oeuvre des projets de gestion des milieux naturels
- Animer des actions de sensibilisation à l'environnement
- Collaborer avec les acteurs du territoire pour une gestion durable des ressources naturelles

Admission / prérequis :



- Etre agé de 16 à 29 ans, demandeurs d'emploi ou salariés
- Sélection des candidats par entretien individuel :
 - o vérification des prérequis, analyse des motivations et du projet professionnel
- L'entrée en formation est effective après la signature d'un contrat d'apprentissage (CFA) ou d'un contrat de professionnalisation (CFPPA)
- Etre titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel
- La demande d'admission se fait selon la procédure national
 - o Parcoursup : via le site internet www.parcoursup.fr de janvier à mars pour les entrées en CFA.
 - o Admission hors parcoursup est possible pour les candidats non scolarisés



Poursuite d'études :

Licences professionnelles (Gestion des espaces naturels), écoles d'ingénieurs (AgroParisTech, VetAgro Sup...), prépa ATS Bio, licences générales en biologie ou écologie.



Insertion professionnelle :

Technicien en environnement ou animateur nature auprès de :

- Parcs naturels, réserves naturelles
- Collectivités locales
- Association de protection (LPO, FNE...)
- Bureaux d'études

Modalités pédagogiques :

Formation en alternance : 40 semaines au CFA, 54 semaines en entreprise (dont congés payés). Soit 1400 heures au total.

Contenu de la formation et compétences visées :



Enseignement général

- Economie générale
- Technique d'expression, de communication et de documentation
- Anglais
- EPS
- Mathématiques
- Informatique - TICE
- Gestion de projet

Enseignement professionnelle

- Expertise naturaliste : réaliser des inventaires et diagnostics écologiques
- Gestion des espaces naturels : Travaux de génie écologique, plans de gestion adaptés...
- Animation et éducation à l'environnement
- Concertation territoriale et communication

Modes de validation :



La délivrance du diplôme, à l'issue des 2 années de formation se fait : pour 50 % par des Contrôles en Cours de Formation (C.C.F.) répartis sur les 2 années, et pour 50 % en deux épreuves terminales. Formation diplômante

Type de contrat :



Les candidats signent un contrat d'apprentissage. Ils sont rémunérés par l'entreprise sur la base d'un pourcentage du SMIC variant en fonction de l'âge et de l'année de formation.

Financement de la formation :



La formation est financée par les Opérateurs de Compétence selon la branche professionnelle (CNFPT pour les employeurs de la FPT).

Des frais pédagogiques pourront être facturés pour des actions spécifiques.

Lieu de formation :



Chambray, Mesnil-sur-Iton.

Contact :



CFA - CFPPA Agricoles de l'Eure : cfa.eure@educagri.fr / 02 32 35 61 94